

# BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES

MAI  
2024

## PRINCIPALES TENDANCES

A fin mai 2024 et en comparaison avec la même période de 2023, l'exécution de la loi de finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales évolutions ci-après :

### Au niveau des recettes

Une augmentation des recettes brutes de 13,6%, provenant de :

1- la hausse des recettes douanières nettes de 9,5%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 50 MDH à fin mai 2024 contre 30 MDH un an auparavant :

- droits de douane (+13,5%) ;
- TVA à l'importation (+7,2%) ;
- taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques (+13,8%), compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 33 MDH à fin mai 2024 contre 17 MDH un an auparavant. A fin mai 2023, la TIC sur les produits énergétiques avait enregistré une baisse de 5,3% par rapport à son niveau à fin mai 2022, soit -356 MDH (6.341 MDH contre 6.697 MDH) ;

2- la baisse de la TIC sur les tabacs manufacturés (-1,1%) et l'augmentation des autres TIC (+21,2%) ;

3- l'accroissement des recettes nettes de la fiscalité domestique de 14,8%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 4.709 MDH à fin mai 2024 contre 4.568 MDH un an auparavant :

- l'IS (+16,3%), compte tenu de restitutions qui ont été de 1.452 MDH à fin mai 2024 contre 1.059 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2023, les demandes de restitution de l'IS ont été de 4,7 MMDH.
- l'IR (+7,8%), compte tenu de restitutions qui ont été de 153 MDH à fin mai 2024 contre 155 MDH un an auparavant. Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une hausse de 26,4% par rapport à leur niveau de fin mai 2023.

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume ont enregistré une augmentation de 7,6%.

- la TVA à l'intérieur (+35,7%), compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 3.016 MDH à fin mai 2024 contre 3.302 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2023, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 32,9 MMDH.

A fin mai 2024, les remboursements de TVA à l'intérieur (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) ont été de 4.309 MDH contre 4.722 MDH un an auparavant.

- les droits d'enregistrement et de timbre ont été de 10.014 MDH à fin mai 2024 contre 9.542 MDH un an auparavant, en hausse de 4,9% ou +472 MDH.
- les majorations de retard (+17,9%), résultant de recettes brutes de 1.148 MDH à fin mai 2024 contre 951 MDH à fin mai 2023 et de dégrèvements de 88 MDH contre 52 MDH.

4- la hausse des recettes non fiscales de 26,2% en raison notamment de l'augmentation des versements des comptes spéciaux du Trésor au budget général (7.451 MDH contre 7.030 MDH), des recettes de monopoles (3.767 MDH contre 2.958 MDH) et des recettes en atténuation des dépenses de la dette (2.488 MDH contre 503 MDH), conjuguée à la baisse des fonds de concours (554 MDH contre 972 MDH).

### **Au niveau des dépenses**

1- un taux d'engagement global des dépenses de 43% et un taux d'émission sur engagements de 75%, contre respectivement 45% et 79% un an auparavant ;

2- une baisse des dépenses ordinaires de 2,3% provenant de :

- la diminution de 0,6% des dépenses de biens et services, due à l'augmentation de 3,5% des dépenses de personnel et de la baisse de 7% des autres dépenses de biens et services ;
- l'augmentation de 14,6% des charges en intérêts de la dette ;
- le recul de 49,5% des émissions de dépenses au titre de la compensation ;
- la hausse de 3,5% des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur et à l'importation (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) est de 4.316 MDH contre 4.728 MDH à fin mai 2023.

3- une augmentation des dépenses d'investissement émises de 1,9%, passant de 37,7 MMDH à fin mai 2023 à 38,4 MMDH à fin mai 2024, en raison de la hausse de 27,2% des dépenses des ministères et de la baisse de 18,4% des dépenses des charges communes.

### **Soldes du Trésor**

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, l'exécution de la loi de finances fait ressortir :

- un solde ordinaire positif de 14.888 MDH contre un solde ordinaire négatif de 5.357 MDH un an auparavant;
- un déficit du Trésor de 11.181 MDH, compte tenu d'un solde positif de 12,4 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit du Trésor de 20.408 MDH à fin mai 2023 compte tenu d'un solde positif de 22,7 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA.

## SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DU TRESOR

(Hors TVA des collectivités territoriales)

En millions de dirhams

	Mai 2023	LF 2024	Mai 2024	Taux de réalisation	Variation en %
<b>1- RECETTES ORDINAIRES</b>	<b>126.086</b>	<b>309.824</b>	<b>143.249</b>	<b>46,2%</b>	<b>13,6%</b>
<b>1.1- Recettes fiscales<sup>(1)</sup> :</b>	<b>113.036</b>	<b>280.422</b>	<b>126.785</b>	<b>45,2%</b>	<b>12,2%</b>
Impôts directs	50.271	118.403	56.676	47,9%	12,7%
Impôts indirects	47.411	126.985	53.497	42,1%	12,8%
Droits de douane	5.812	15.748	6.598	41,9%	13,5%
Droits d'enregistrement et de timbre	9.542	19.286	10.014	51,9%	4,9%
<b>1.2- Recettes non fiscales :</b>	<b>13.050</b>	<b>29.402</b>	<b>16.464</b>	<b>56,0%</b>	<b>26,2%</b>
Monopole et participations	2.958	19.480	3.767	19,3%	27,3%
Privatisation	0	5.000	0	0,0%	
Domaine	172	355	233	65,6%	35,5%
Autres recettes <sup>(2)</sup>	9.920	4.567	12.464	272,9%	25,6%
<b>2- DEPENSES ORDINAIRES<sup>(3)</sup></b>	<b>131.443</b>	<b>317.655</b>	<b>128.361</b>	<b>40,4%</b>	<b>-2,3%</b>
<b>2.1- Biens et services :</b>	<b>104.855</b>	<b>252.844</b>	<b>104.177</b>	<b>41,2%</b>	<b>-0,6%</b>
Personnel	63.530	161.623	65.745	40,7%	3,5%
Autres biens et services <sup>(3)</sup>	41.325	91.221	38.432	42,1%	-7,0%
<b>2.2- Intérêts de la dette :</b>	<b>12.979</b>	<b>38.229</b>	<b>14.875</b>	<b>38,9%</b>	<b>14,6%</b>
Intérieure	10.579	27.975	10.576	37,8%	0,0%
Extérieure	2.400	10.254	4.299	41,9%	79,1%
<b>2.3- Compensation<sup>(3)</sup></b>	<b>9.011</b>	<b>16.957</b>	<b>4.550</b>	<b>26,8%</b>	<b>-49,5%</b>
<b>2.4- Rembours. dégrèv. et restitut. fiscaux<sup>(4)</sup></b>	<b>4.598</b>	<b>9.625</b>	<b>4.759</b>	<b>49,4%</b>	<b>3,5%</b>
<b>3- SOLDE ORDINAIRE</b>	<b>-5.357</b>	<b>-7.831</b>	<b>14.888</b>		
<b>4- INVESTISSEMENT<sup>(3)</sup></b>	<b>37.718</b>	<b>118.108</b>	<b>38.430</b>	<b>32,5%</b>	<b>1,9%</b>
<b>5- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR</b>	<b>21.942</b>	<b>-316</b>	<b>11.711</b>		
<b>6- SOLDE DES SEGMA</b>	<b>725</b>	<b>0</b>	<b>650</b>		
<b>7- DEFICIT/EXCEDENT GLOBAL<sup>(5)</sup></b>	<b>-20.408</b>	<b>-126.255</b>	<b>-11.181</b>		
<b>8- VARIATION DES INSTANCES</b>	<b>-6.223</b>	<b>0</b>	<b>-11.629</b>		
<b>9- BESOIN / EXCEDENT DE FINANCEMENT</b>	<b>-26.631</b>	<b>-126.255</b>	<b>-22.810</b>		
<b>10- FINANCEMENT INTERIEUR :</b>	<b>193</b>	<b>73.624</b>	<b>21.511</b>		
Dont :					
Adjudications	34.243		31.232		
Dépôts au Trésor	5.243		3.169		
Compte courant à BAM	1.594		5.859		
<b>11- FINANCEMENT EXTERIEUR :</b>	<b>26.438</b>	<b>52.631</b>	<b>1.299</b>		
Tirages et dons	30.971	71.500	11.491		
Amortissement	-4.533	-18.869	-10.192		

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et les dépenses des CST concernés.

(2) les autres recettes se composent des fonds de concours, des recettes en atténuation de dépenses de la dette et des recettes diverses des différents ministères.

(3) les dépenses sont présentées sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés par les comptables assignataires, conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi organique relative à la loi de finances). Les autres biens et services regroupent les dépenses de matériel et les charges communes de fonctionnement hors dépenses de compensation.

(4) les remboursements, dégrèvements et restitutions concernent l'ensemble de la fiscalité domestique et douanière (cf. détail à la page 9).

(5) tel qu'il ressort des recettes prévues et des crédits ouverts par la loi de finances pour l'année 2024.

## RECETTES ORDINAIRES

	Mai 2023	LF 2024	Mai 2024	Taux de réalisation	Variation en %
<b>RECETTES FISCALES<sup>(1)</sup></b>	<b>113.036</b>	<b>280.422</b>	<b>126.785</b>	<b>45,2%</b>	<b>12,2%</b>
<b>IMPÔTS DIRECTS</b>	<b>50.271</b>	<b>118.403</b>	<b>56.676</b>	<b>47,9%</b>	<b>12,7%</b>
<i>Taxe Professionnelle<sup>(2)</sup></i>	17	89	28	31,5%	64,7%
<i>Impôt sur les Sociétés</i>	25.272	61.068	29.620	48,5%	17,2%
<i>Impôt sur le Revenu</i>	23.536	52.882	25.358	48,0%	7,7%
<i>Taxe d'Habitation<sup>(2)</sup></i>	6	23	7	30,4%	16,7%
<i>Contribution Sociale de Solidarité sur les bénéficiaires</i>	9	0	4		-55,6%
<i>Majorations de retard</i>	951	2.952	1.148	38,9%	20,7%
<i>Taxe aérienne pour solid. et promot. Touristique</i>	465	1.327	481	36,2%	3,4%
<i>Autres<sup>(3)</sup></i>	15	62	30	48,4%	100,0%
<b>DROITS DE DOUANE<sup>(*)</sup></b>	<b>5.812</b>	<b>15.748</b>	<b>6.598</b>	<b>41,9%</b>	<b>13,5%</b>
<b>IMPÔTS INDIRECTS</b>	<b>47.411</b>	<b>126.985</b>	<b>53.497</b>	<b>42,1%</b>	<b>12,8%</b>
<b>TAXES INTERIEURES DE CONSOMMATION<sup>(*)</sup> :</b>	<b>11.936</b>	<b>32.038</b>	<b>12.964</b>	<b>40,5%</b>	<b>8,6%</b>
<i>Tabacs manufacturés<sup>(*)</sup></i>	4.692	12.500	4.641	37,1%	-1,1%
<i>Produits énergétiques<sup>(*)</sup></i>	6.341	16.737	7.228	43,2%	14,0%
<i>Autres<sup>(*)</sup></i>	903	2.801	1.095	39,1%	21,3%
<b>TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE :</b>	<b>35.475</b>	<b>94.947</b>	<b>40.533</b>	<b>42,7%</b>	<b>14,3%</b>
<i>à l'intérieur</i>	13.943	37.431	17.458	46,6%	25,2%
<i>à l'importation<sup>(*)</sup></i>	21.532	57.516	23.075	40,1%	7,2%
<b>DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE</b>	<b>9.542</b>	<b>19.286</b>	<b>10.014</b>	<b>51,9%</b>	<b>4,9%</b>
<b>RECETTES NON FISCALES</b>	<b>13.050</b>	<b>29.402</b>	<b>16.464</b>	<b>56,0%</b>	<b>26,2%</b>
<i>Domaine</i>	172	355	233	65,6%	35,5%
<i>Monopoles et participations</i>	2.958	19.480	3.767	19,3%	27,3%
<i>Privatisation<sup>(4)</sup></i>	0	5.000	0	0,0%	
<i>Fonds de concours et dons</i>	972	0	554		-43,0%
<i>Recettes en atténuation de dépenses de la dette</i>	503	1.000	2.488	248,8%	
<i>Recettes diverses<sup>(5)</sup></i>	8.445	3.567	9.422	264,1%	11,6%
<b>TOTAL DES RECETTES ORDINAIRES</b>	<b>126.086</b>	<b>309.824</b>	<b>143.249</b>	<b>46,2%</b>	<b>13,6%</b>

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et des CST concernés.

(2) il s'agit de la part de l'Etat dans le produit de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation.

(3) les autres impôts directs se composent pour l'essentiel de la taxe de licence sur les débits de boissons.

(4) « Produits de cession des participations de l'Etat » rubrique 1100013000860060 du budget général.

(5) les recettes diverses sont constituées des recettes des différents ministères notamment les amendes transactionnelles et forfaitaires, les droits de chancellerie, etc... A partir de 2016, les recettes diverses tiennent compte des versements de certains CST et SEGMA au budget général, en application des dispositions de la loi organique relative à la loi de finances qui interdit les versements entre SEGMA et entre SEGMA et CST (article 22), entre CST et entre CST et SEGMA (article 27). Des versements peuvent être effectués au profit du budget général à partir des SEGMA et des CST (articles 22 et 27).

(\*) A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32).

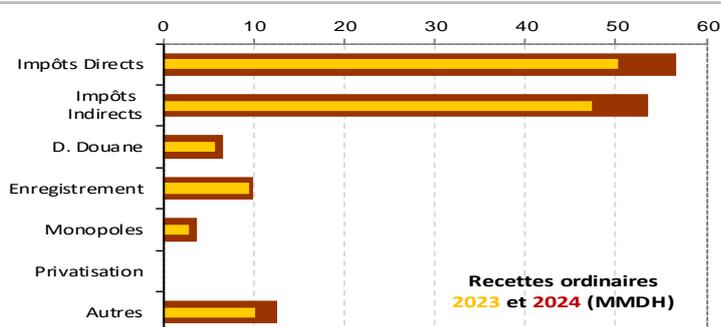
La situation provisoire des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin mai 2024 laisse apparaître une hausse des recettes ordinaires brutes de 13,6% et une baisse des dépenses ordinaires émises de 2,3% dégageant ainsi un solde ordinaire positif de 14,9 MMDH.

Compte tenu d'un besoin de financement de 22,8 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 1,3 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 21,5 MMDH.

## 1-RECETTES ORDINAIRES

Les recettes ordinaires brutes<sup>1</sup> se sont établies à 143,2 MMDH contre 126,1 MMDH à fin mai 2023, en hausse de 13,6% ou +17,2 MMDH.

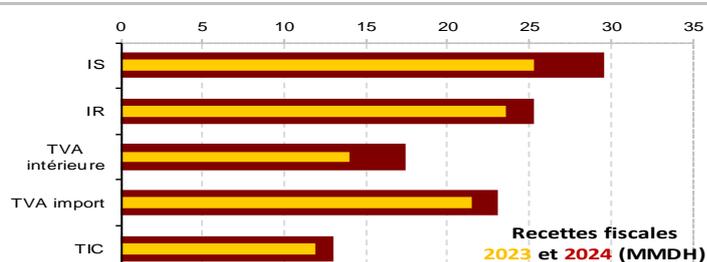
Ceci s'explique par l'augmentation des impôts directs de 12,7%, des droits de douane de 13,5%, des impôts indirects de 12,8%, des droits d'enregistrement et de timbre de 4,9% et des recettes non fiscales de 26,2%.



### 1.1- RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales brutes ont été de 126,8 MMDH contre 113 MMDH à fin mai 2023, en augmentation de 12,2% ou +13,7 MMDH.

L'évolution des recettes fiscales résulte de la hausse des recettes douanières de 9,5% et de la fiscalité domestique de 14,1%.



#### 1.1.1-RECETTES DOUANIERES<sup>2</sup>

Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 36.851 MDH à fin mai 2024 contre 33.655 MDH un an auparavant, en hausse de 9,5% ou +3.196 MDH par rapport à leur niveau à fin mai 2023, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 50 MDH à fin mai 2024 contre 30 MDH un an auparavant.

Les recettes douanières brutes ont été de 36.901 MDH à fin mai 2024 contre 33.685 MDH un an auparavant, en hausse de 9,5% ou +3.216 MDH par rapport à leur niveau à fin mai 2023.

##### - Droits de douane

Les recettes nettes des droits de douane réalisées à fin mai 2024 ont atteint 6.586 MDH contre 5.803 MDH un an auparavant, soit une hausse de 13,5% ou +783 MDH.

##### - TVA à l'importation

Les recettes nettes provenant de la TVA à l'importation se sont établies à 23.070 MDH à fin mai 2024 contre 21.528 MDH à fin mai 2023, enregistrant une hausse de 7,2% ou +1.542 MDH.

La TVA sur les produits énergétiques a enregistré une baisse de 8,2% ou -364 MDH et celle sur les autres produits une augmentation de 11,2% ou +1.906 MDH.

##### - TIC sur les produits énergétiques

Les recettes nettes de la TIC sur les produits énergétiques ont atteint 7.195 MDH contre 6.324 MDH, en hausse de 13,8% par rapport à leur niveau de fin mai 2023 ou +871 MDH, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 33 MDH à fin mai 2024 contre 17 MDH un an auparavant. A fin mai 2023, la TIC sur les produits énergétiques avait enregistré une baisse de 5,3% par rapport à son niveau à fin mai 2022, soit -356 MDH (6.341 MDH contre 6.697 MDH).

Les recettes brutes de la TIC sur les produits énergétiques ont été de 7.228 MDH contre 6.341 MDH, en augmentation de 14% par rapport à leur niveau de fin mai 2023 ou +887 MDH.

<sup>1</sup> Il s'agit des recettes brutes, compte non tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

<sup>2</sup> A compter du 1<sup>er</sup> mai 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32).

### 1.1.2- FISCALITE DOMESTIQUE

Les recettes nettes<sup>3</sup> réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 79,4 MMDH à fin mai 2024 contre 69,2 MMDH à fin mai 2023, en hausse de 14,8% ou +10,3 MMDH, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général de 4.709 MDH à fin mai 2024 contre 4.568 MDH un an auparavant.

Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 84,1 MMDH à fin mai 2024 contre 73,8 MMDH à fin mai 2023, soit une hausse de 14,1% ou +10,4 MMDH.

#### - Impôt sur les sociétés

Les recettes nettes de l'impôt sur les sociétés ont été de 28.168 MDH à fin mai 2024 contre 24.213 MDH un an auparavant, en hausse de 16,3% ou +3.955 MDH, compte tenu de restitutions qui ont été de 1.452 MDH à fin mai 2024 contre 1.059 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2023, les demandes de restitution de l'IS ont été de 4,7 MMDH<sup>4</sup>.

Les recettes brutes de l'IS ont été de 29.620 MDH à fin mai 2024 contre 25.272 MDH à fin mai 2023, en augmentation de 17,2% ou +4.348 MDH.

#### - Impôt sur le revenu

Les recettes nettes de l'IR à fin mai 2024 ont enregistré une hausse de 7,8% par rapport à leur niveau à fin mai 2023 (25.205 MDH contre 23.381 MDH), soit +1.824 MDH, compte tenu de restitutions de 153 MDH contre 155 MDH un an auparavant. Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une hausse de 26,4% ou +452 MDH par rapport à leur niveau de 2023 (2.161 MDH contre 1.709 MDH).

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume ont enregistré une augmentation de 7,6% ou +318 MDH.

Recettes brutes de l'Impôt sur le Revenu			
	2023	2024	Evolution en %
<b>IR total</b>	<b>23.536</b>	<b>25.358</b>	<b>7,7%</b>
dont IR prélevé par la DDP	4.173	4.491	7,6%

#### - TVA à l'intérieur

Les recettes nettes générées par la TVA à l'intérieur à fin mai 2024 se sont établies à 14.442 MDH contre 10.641 MDH à fin mai 2023, en hausse de 35,7% ou +3.801 MDH, compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 3.016 MDH à fin mai 2024 contre 3.302 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2023, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 32,9 MMDH<sup>5</sup>.

Les recettes brutes de la TVA à l'intérieur ont été de 17.458 MDH contre 13.943 MDH un an auparavant, en hausse de 25,2% ou +3.515 MDH.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur a été de 4.309 MDH à fin mai 2024 contre 4.722 MDH à fin mai 2023, soit -413 MDH. Les remboursements de TVA (4.309 MDH) sont imputés à raison de 70% au budget général, soit 3.016 MDH, et de 30% au compte d'affectation spéciale « Part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA », soit 1.293 MDH.

#### - Droits d'enregistrement et de timbre

Les recettes provenant des droits d'enregistrement et de timbre ont été de 10.014 MDH à fin mai 2024 contre 9.542 MDH un an auparavant, soit une hausse de 4,9% ou +472 MDH.

#### - Majorations de retard

Les recettes nettes au titre des majorations de retard ont enregistré une augmentation de 17,9%, résultant de recettes brutes de 1.148 MDH contre 951 MDH et de dégrèvements de 88 MDH à fin mai 2024 contre 52 MDH un an auparavant.

#### - Taxe aérienne pour la solidarité et la promotion touristique

A fin mai 2024, les recettes au titre de la taxe aérienne pour la solidarité et la promotion touristique ont été de 481 MDH contre 465 MDH un an auparavant, en hausse de 3,4% ou +16 MDH.

<sup>3</sup> Il s'agit des recettes brutes diminuées des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

<sup>4</sup> Données de la Direction Générale des Impôts.

<sup>5</sup> Données de la Direction Générale des Impôts.

### - Autres impôts directs

Les autres impôts directs (part du budget général dans le produit de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation, taxe de licence, ...) ont été de 65 MDH contre 38 MDH, en hausse de 71,1% ou +27 MDH.

### 1.2-RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales ont été de 16,5 MMDH contre 13,1 MMDH un an auparavant, en augmentation de 26,2% ou +3.414 MDH, en raison notamment de l'augmentation des versements des comptes spéciaux du Trésor au budget général (7.451 MDH contre 7.030 MDH), des recettes de monopoles (3.767 MDH contre 2.958 MDH) et des recettes en atténuation des dépenses de la dette (2.488 MDH contre 503 MDH), conjuguée à la baisse des fonds de concours (554 MDH contre 972 MDH).

### - Monopoles et participations

Les recettes des monopoles et participations ont été de 3.767 MDH à fin mai 2024 contre 2.958 MDH à fin mai 2023, en hausse de 27,3% ou +809 MDH.

Les recettes à fin mai 2024 ont été versées notamment par Bank Al-Maghrib (2.449 MDH contre 526 MDH) et l'Agence de la conservation foncière (1 MMDH contre 2 MMDH).

Produit des monopoles et participations				
	2023	LF 2024	2024	Taux de réalis.
<b>B.A.M</b>	526	1.700	2.449	144,1%
<b>I.A.M</b>	0	800	0	0,0%
<b>O.C.P</b>	0	7.500	0	0,0%
<b>ANCFCC</b>	2.000	4.000	1.000	25,0%
<b>Autres</b>	432	5.480	318	5,8%
<b>TOTAL</b>	<b>2.958</b>	<b>19.480</b>	<b>3.767</b>	<b>19,3%</b>

### - Autres recettes non fiscales

Les autres recettes non fiscales ont enregistré une augmentation de 25,6% ou +2.544 MDH, due pour l'essentiel aux versements des comptes spéciaux du Trésor au budget général (7.451 MDH contre 7.030 MDH) et des recettes en atténuation des dépenses de la dette (2.488 MDH contre 503 MDH).

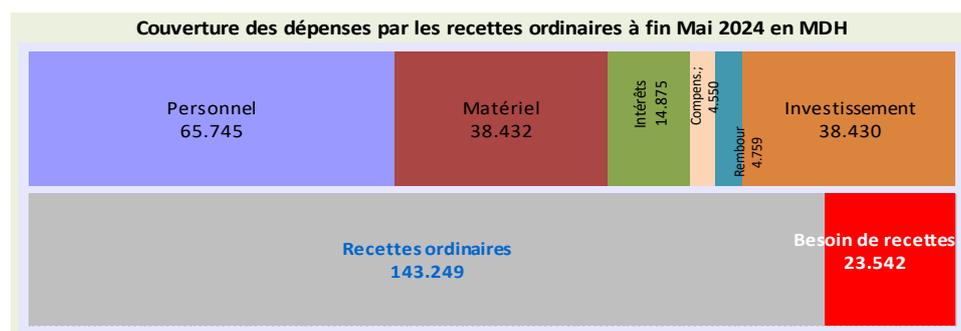
### Structure des recettes ordinaires nettes

A fin mai 2024, les dix principales natures de recettes nettes ci-après représentent 91,4% du total des recettes ordinaires. Avec des recettes de 37,5 MMDH, la TVA constitue la première source de recettes du budget général de l'Etat.

Principales natures de recettes nettes du budget général à fin Mai 2024				
Nature	Recettes ordinaires en millions DH	Evol en %	Structure	
<b>1</b> Taxe sur la valeur ajoutée	<b>37.512</b>	<b>▲ 16,6%</b>	27,1%	
- à l'importation	23.070	▲ 7,2%	16,7%	
- à l'intérieur	14.442	▲ 35,7%	10,4%	
<b>2</b> Impôt sur les sociétés	28.168	▲ 16,3%	20,3%	
<b>3</b> Impôt sur le revenu	25.205	▲ 7,8%	18,2%	
<b>4</b> Droits d'enregistrement	10.014	▲ 4,9%	7,2%	
<b>5</b> TIC prod. énergétiques	7.195	▲ 13,8%	5,2%	
<b>6</b> Droits de douane	6.586	▲ 13,5%	4,8%	
<b>7</b> TIC tabacs manufacturés	4.641	▼ 1,1%	3,4%	
<b>8</b> Monopoles	3.767	▲ 27,3%	2,7%	
<b>9</b> Recettes en atténuation de dépenses	2.488	▲ 394,6%	1,8%	
<b>10</b> Majorations de retard	1.060	▲ 17,9%	0,8%	

### Couverture des dépenses par les recettes ordinaires

A fin mai 2024, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 111,6% contre 95,9% un an auparavant. Ainsi, à fin mai 2024, 45,9% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 26,8% aux dépenses de matériel, 10,4% aux intérêts de la dette, 3,2% aux émissions de la compensation et 3,3% aux remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.



Ainsi, une partie des dépenses émises au titre du budget général de l'Etat a été financée principalement par le recours à l'emprunt.

## 2- DEPENSES

Sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés), l'exécution des dépenses de l'Etat se présente comme suit :

### 2.1- ENGAGEMENTS

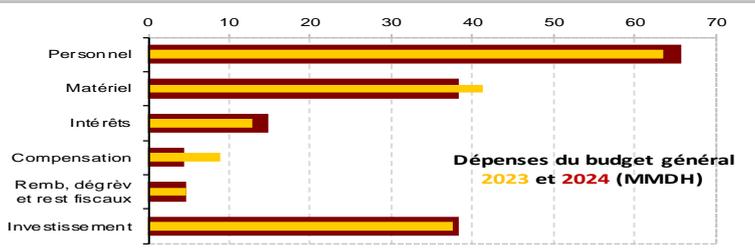
A fin mai 2024, les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 328,5 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 43% contre 45% à fin mai 2023 et un taux d'émission sur engagements de 75% contre 79% un an auparavant.

Situation des engagements <sup>(*)</sup> de dépenses 2024					
	Crédits Disponibles	Engagements	Emissions	Taux d'engagement	Taux d'émission sur engagement
	1	2	3	(2) / (1)	(3) / (2)
<b>Fonctionnement</b>	281.268	119.899	113.486	43%	95%
<b>Investissement</b>	136.606	65.889	38.430	48%	58%
<b>C.S.T</b>	249.303	104.943	59.393	42%	57%
<b>SEGMA</b>	3.819	1.689	392	44%	23%
<b>Dette</b>	100.629	36.090	36.090	36%	100%
<b>TOTAL</b>	<b>771.625</b>	<b>328.510</b>	<b>247.791</b>	<b>43%</b>	<b>75%</b>

(\*) Intégrant des émissions non soumises à engagement (personnel, dette, ...)

### 2.2- DEPENSES DU BUDGET GENERAL

Les dépenses émises au titre du budget général ont été de 188 MMDH à fin mai 2024, en baisse de 10,5% par rapport à leur niveau à fin mai 2023, en raison de la diminution de 4,2% des dépenses de fonctionnement et de 33% des charges de la dette budgétisée<sup>6</sup>, conjuguée à la hausse de 1,9% des dépenses d'investissement.



DEPENSES EMISES AU TITRE DU BUDGET GENERAL					
	2023	LF 2024	2024	Réalisé	Variation
<b>Fonctionnement</b>	118.464	279.426	113.486	41%	-4,2%
<b>Investissement</b>	37.718	118.108	38.430	33%	1,9%
<b>Dette</b>	53.905	100.629	36.090	36%	-33,0%
<b>TOTAL</b>	<b>210.087</b>	<b>498.163</b>	<b>188.006</b>	<b>38%</b>	<b>-10,5%</b>

La baisse de 33% des charges de la dette budgétisée s'explique par la diminution de 48,2% des remboursements du principal (21,2 MMDH contre 40,9 MMDH) et par la hausse de 14,6% des intérêts de la dette (14,9 MMDH contre 13 MMDH).

#### 2.2.1- FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement émises ont été de 113,5 MMDH, dont 65,7 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui enregistrent une hausse de 3,5%. Les dépenses de matériel ont augmenté de 0,4% (32,6 MMDH contre 32,4 MMDH) et les dépenses des charges communes ont enregistré une baisse de 41,8% (10,4 MMDH contre 17,9 MMDH) en raison de la baisse de 49,5% des émissions de la compensation.

La part du budget général dans les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux a augmenté de 3,5% en raison notamment de la hausse des restitutions de l'IS (1.452 MDH contre 1.059 MDH) et de la baisse des remboursements de la TVA à l'intérieur (3.016 MDH contre 3.302 MDH).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2023	LF 2024	2024	Réalisé	Variation
<b>Personnel</b>	63.530	161.623	65.745	41%	3,5%
<b>Matériel</b>	32.446	71.158	32.564	46%	0,4%
<b>Charges communes</b>	17.890	34.820	10.418	30%	-41,8%
dont compensation	9.011	16.957	4.550	27%	-49,5%
<b>Dépenses imprévues</b>		2.200			
<b>Remb, dégr, rest fiscaux</b>	4.598	9.625	4.759	49%	3,5%
<b>TOTAL</b>	<b>118.464</b>	<b>279.426</b>	<b>113.486</b>	<b>41%</b>	<b>-4,2%</b>

<sup>6</sup> Dette dont la maturité est égale ou supérieure à 5 ans.

Le montant des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux imputé au budget général a augmenté de 3,5% en raison notamment de la hausse de 393 MDH des restitutions de l'IS et de la baisse de 286 MDH des remboursements de la TVA intérieure, étant précisé que les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'IS ont été respectivement, de 32,9 MMDH et de 4,7 MMDH à fin décembre 2023.

### Dépenses de personnel

Les salaires servis par la TGR à fin mai 2024 se sont établis à 65,7 MMDH contre 63,5 MMDH, en hausse de 3,5% par rapport à leur niveau de fin mai 2023 ou +2.215 MDH. Les salaires servis par la DDP ont été de 54,7 MMDH, en augmentation de 2,8%, en raison de la hausse de la masse salariale structurelle de 3,6% et de la baisse des rappels de 7,7% (3.524 MDH contre 3.818 MDH).

### Autres biens et services

Les émissions au titre des autres biens et services ont été de 38,4 MMDH, en diminution de 7% ou -2.893 MDH. Ces dépenses tiennent compte des transferts au profit de divers établissements et entreprises publics (19,7 MMDH contre 20,3 MMDH) et des comptes spéciaux du Trésor (2,6 MMDH contre 6,8 MMDH).

### Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette ont été de 14.875 MDH à fin mai 2024 contre 12.979 MDH à fin mai 2023, en hausse de 14,6% ou +1.896 MDH. Cette augmentation s'explique par la stagnation des charges en intérêts de la dette intérieure (10.576 MDH contre 10.579 MDH) et par la hausse de 79,1% de celles de la dette extérieure (4.299 MDH contre 2.400 MDH).

### Compensation

A fin mai 2024, les émissions de dépenses au titre de la compensation ont été de 4,6 MMDH contre 9 MMDH un an auparavant, en diminution de 49,5% ou -4,5 MMDH.

### Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux ont été de 4.759 MDH contre 4.598 MDH, en hausse de 3,5% ou +161 MDH. Cette augmentation s'explique en grande partie par la hausse des remboursements, dégrèvements et restitutions au titre de la fiscalité domestique (4.709 MDH contre 4.568 MDH) en raison notamment de l'accroissement des restitutions de l'IS (1.452 MDH contre 1.059 MDH) et du recul des remboursements de la TVA (3.016 MDH contre 3.302 MDH).

A fin décembre 2023, les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'IS ont été respectivement de 32,9 MMDH et de 4,7 MMDH.

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux					
	2023	LF 2024	2024	Réalisé	Variation
<b>1- Fiscalité domestique</b>	<b>4.568</b>	<b>9.499</b>	<b>4.709</b>	49,6%	3,1%
Impôt sur les sociétés	1.059	1.150	1.452	126,3%	37,1%
Impôt sur le revenu	155	143	153	107,0%	-1,3%
TVA intérieure	3.302	8.028	3.016	37,6%	-8,7%
Majorations de retard	52	168	88	52,4%	69,2%
Droits d'enreg. et timbre	0	10	0	0,0%	
Autres	0	0	0		
<b>2- Fiscalité douanière</b>	<b>30</b>	<b>126</b>	<b>50</b>	39,7%	66,7%
Droits d'importation	9	19	12	63,2%	33,3%
TIC prod. énergétiques	17	97	33	34,0%	94,1%
TIC tabacs manufacturés	0	0	0		
Autres TIC	0	1	0	0,0%	
TVA à l'importation	4	9	5	55,6%	25,0%
Autres	0	0	0		
<b>TOTAL</b>	<b>4.598</b>	<b>9.625</b>	<b>4.759</b>	<b>49,4%</b>	<b>3,5%</b>

### SOLDE ORDINAIRE

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, le solde ordinaire enregistré à fin mai 2024 a été positif de 14.888 MDH contre un solde ordinaire négatif de 5.357 un an auparavant.

## 2.2.2- INVESTISSEMENT

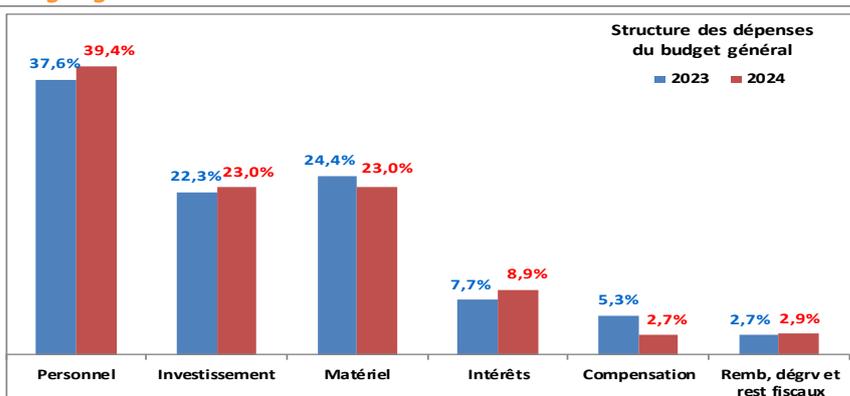
Les dépenses d'investissement émises au titre du budget général se sont établies à 38,4 MMDH à fin mai 2024 contre 37,7 MMDH un an auparavant, en hausse de 1,9% ou +712 MDH, suite à l'accroissement des dépenses des ministères de 27,2% et de la baisse des dépenses des charges communes de 18,4%.

Les dépenses d'investissement tiennent compte des versements aux comptes spéciaux du Trésor pour un montant de 15,6 MMDH contre 15,5 MMDH à fin mai 2023.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2023	LF 2024	2024	Réalisé	Var%
<b>Investissement total :</b>	<b>37.718</b>	<b>118.108</b>	<b>38.430</b>	<b>33%</b>	<b>1,9%</b>
<b>1- Ministères</b>	<b>16.804</b>	<b>81.696</b>	<b>21.368</b>	<b>26%</b>	<b>27,2%</b>
<b>2- Charges communes :</b>	<b>20.914</b>	<b>36.412</b>	<b>17.062</b>	<b>47%</b>	<b>-18,4%</b>
- Concours divers	15.503	23.348	15.602	67%	0,6%
- Ristournes d'intérêts	5	206	2	1%	
- Autres	5.406	12.858	1.458	11%	-73,0%

## Structure des dépenses émises au titre du budget général

L'évolution de la structure des dépenses du budget général entre fin mai 2023 et fin mai 2024 fait ressortir une hausse de la part des dépenses de personnel, des dépenses d'investissement, des intérêts de la dette et des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conjuguée à la baisse de la part des dépenses de matériel et des émissions de dépenses de la compensation.



## 3- COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 71,1 MMDH. Ces recettes tiennent compte des versements reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 15,6 MMDH contre 15,5 MMDH à fin mai 2023.

Les dépenses émises ont été de 59,4 MMDH. Elles intègrent la part des CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux pour 1.404 MDH.

Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 11,7 MMDH.

	RECETTES (*)			DEPENSES (**)			Flux nets 2024
	2023	LF 2024	2024	2023	LF 2024	2024	
<b>C.A.S</b>	58.436	126.842	58.407	40.471	126.492	54.718	3.689
TVA des Coll.Terr.	15.204	40.692	17.685	13.976	40.692	14.389	3.296
Part régions (IS, IR, ...)	4.250	9.000	4.398	3.232	9.000	4.451	-53
I.N.D.H	1.974	2.600	1.314	590	2.600	536	778
Soutien prix. prd.alim.	153	600	189	0	600	1	188
F.S. Routier	1.551	2.850	1.969	749	2.850	1.011	958
F.D. Agricole	1.882	4.200	2.176	2.271	4.200	2.707	-531
Remploi domanial	5.912	1.500	895	2.803	1.500	3.259	-2.364
Lutte contre chômage	1.359	1.500	1.568	686	1.500	817	751
Dons des pays du CCG	0	350	0	171	0	145	-145
Appui Cohés. Sociale	12.142	25.000	8.448	5.309	25.000	14.335	-5.887
F.S. Habitat	800	2.000	2.921	745	2.000	2.048	873
Gestion Covid-19	1	0	2	1.054	0	0	2
Gestion effets séisme	0	15.000	2.159	0	15.000	5.012	-2.853
Autres CAS	13.208	21.550	14.682	8.885	21.550	6.006	8.676
<b>C. Dép. Dotation (**)</b>	13.050	10.801	12.661	8.028	10.801	4.548	8.113
<b>Autres C.S.T</b>	33	143	36	1.078	809	127	-91
<b>TOTAL</b>	<b>71.519</b>	<b>137.786</b>	<b>71.104</b>	<b>49.577</b>	<b>138.102</b>	<b>59.393</b>	<b>11.711</b>

(\*) Les recettes et les dépenses des comptes spéciaux du Trésor représentent les flux de l'année. Elles ne tiennent pas compte des soldes reportés de l'année N-1 sur l'année N.

Les dépenses des CST tiennent compte des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

(\*\*) Comptes de dépenses sur dotation.

#### 4- SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME

A fin mai 2024, les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont été de 1.042 MDH contre 1.102 MDH à fin mai 2023, en baisse de 5,4%.

Les dépenses ont été de 392 MDH à fin mai 2024 contre 377 MDH à fin mai 2023, en augmentation de 4%.

Services de l'Etat gérés de manière autonome (*)					
	2023	LF 2024	2024	Réalisé	Variation
<b>Exploitation :</b>	<b>693</b>	<b>0</b>	<b>584</b>		<b>-15,7%</b>
Recettes	1.033	1.746	945	54%	-8,5%
Dépenses	340	1.746	361	21%	6,2%
<b>Equipement :</b>	<b>32</b>	<b>0</b>	<b>66</b>		<b>106,3%</b>
Recettes	69	286	97	34%	40,6%
Dépenses	37	286	31	11%	-16,2%

(\*) Les recettes et les dépenses des services de l'Etat gérés de manière autonome représentent les flux de l'année. Elles ne tiennent pas compte des soldes reportés de l'année N-1 sur l'année N.

#### TAUX DE REALISATION DES PREVISIONS

A fin mai 2024, les recettes ordinaires ont été réalisées à hauteur de 46,2% des prévisions de la loi de finances, les dépenses ordinaires ont été exécutées pour 40,4% et les dépenses d'investissement ont été émises pour 32,5%.

Réalisation des prévisions de la loi de finances 2024 en MDH				
	LF 2024	Mai 2024	Taux de réalisation	Ecart
<b>1- RECETTES ORDINAIRES</b>	<b>309.824</b>	<b>143.249</b>	<b>46,2%</b>	<b>-166.575</b>
<b>1.1- Recettes fiscales :</b>	<b>280.422</b>	<b>126.785</b>	<b>45,2%</b>	<b>-153.637</b>
Impôts directs	118.403	56.676	47,9%	-61.727
Impôt sur les sociétés	61.068	29.620	48,5%	-31.448
Impôt sur le revenu	52.882	25.358	48,0%	-27.524
Impôts indirects	126.985	53.497	42,1%	-73.488
TVA à l'intérieur	37.431	17.458	46,6%	-19.973
TVA à l'importation	57.516	23.075	40,1%	-34.441
Taxes intérieures de consommation	32.038	12.964	40,5%	-19.074
Droits de douane	15.748	6.598	41,9%	-9.150
Droits d'enregistrement et de timbre	19.286	10.014	51,9%	-9.272
<b>1.2- Recettes non fiscales :</b>	<b>29.402</b>	<b>16.464</b>	<b>56,0%</b>	<b>-12.938</b>
Monopole et participations	19.480	3.767	19,3%	-15.713
Domaine	355	233	65,6%	-122
Autres recettes	9.567	12.464	130,3%	2.897
<b>2- DEPENSES ORDINAIRES</b>	<b>317.655</b>	<b>128.361</b>	<b>40,4%</b>	<b>-189.294</b>
<b>2.1- Biens et services :</b>	<b>252.844</b>	<b>104.177</b>	<b>41,2%</b>	<b>-148.667</b>
Personnel	161.623	65.745	40,7%	-95.878
Autres biens et services	91.221	38.432	42,1%	-52.789
<b>2.2- Intérêts de la dette :</b>	<b>38.229</b>	<b>14.875</b>	<b>38,9%</b>	<b>-23.354</b>
Intérieure	27.975	10.576	37,8%	-17.399
Extérieure	10.254	4.299	41,9%	-5.955
<b>2.3- Compensation</b>	<b>16.957</b>	<b>4.550</b>	<b>26,8%</b>	<b>-12.407</b>
<b>2.4- Rembours, dégrèvements et restitutions fiscales</b>	<b>9.625</b>	<b>4.759</b>	<b>49,4%</b>	<b>-4.866</b>
<b>3- INVESTISSEMENT</b>	<b>118.108</b>	<b>38.430</b>	<b>32,5%</b>	<b>-79.678</b>

#### DEFICIT / EXCEDENT DU TRESOR

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 11.181 MDH à fin mai 2024 contre un déficit budgétaire de 20.408 MDH un an auparavant.

## ORDRES DE PAIEMENT EN INSTANCE DE VISA ET DE REGLEMENT

Le montant des ordres de paiement en cours de visa et de règlement a été de 2,4 MMDH à fin mai 2024 contre 14 MMDH à fin décembre 2023, soit une diminution de 11,6 MMDH.

## 5- FINANCEMENT

Compte tenu d'un besoin de financement de 22,8 MMDH contre un besoin de financement de 26,6 MMDH à fin mai 2023 et d'un flux net positif de 1,3 MMDH du financement extérieur contre un flux net positif de 26,4 MMDH un an auparavant, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 21,5 MMDH contre un recours au financement intérieur pour un montant de 193 MDH à fin mai 2023.

### FINANCEMENT EXTERIEUR

A fin mai 2024, le financement extérieur net a été positif de 1,3 MMDH. Les remboursements du principal de la dette extérieure ont atteint 10,2 MMDH et les tirages ont été de 11,5 MMDH, dont 5,4 MMDH auprès de la BIRD et 3,3 MMDH auprès du FMI.

### FINANCEMENT INTERIEUR

Le financement intérieur résulte notamment :

- du recours au marché des adjudications pour un montant net de 31,2 MMDH contre 34,2 MMDH un an auparavant ;
- de la hausse des dépôts au Trésor de 3,2 MMDH contre une hausse de 5,2 MMDH à fin mai 2023 ;
- de la ponction sur les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib pour un montant de 5,9 MMDH contre 1,6 MMDH à fin mai 2023 ;
- et des autres moyens de financement notamment, le numéraire chez les comptables publics, les chèques remis à l'encaissement durant les derniers jours du mois de mai 2024 et dont le compte courant du Trésor à Bank Al-Maghrib ne sera crédité que début juin 2024, les avances aux régisseurs, ...

### Dépôts au Trésor

Les dépôts au Trésor ont été de 115,3 MMDH à fin mai 2024 contre 112,1 MMDH à fin décembre 2023, en hausse de 3,2 MMDH.

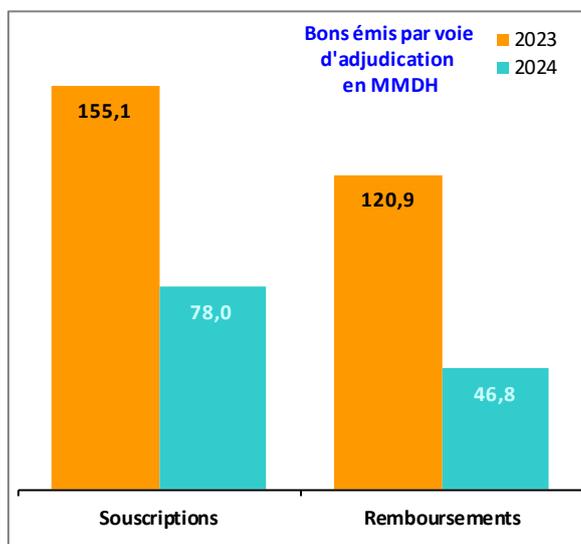
### Disponibilités du Trésor

Les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib ont été de 5 MMDH contre 10,9 MMDH en début d'exercice, compte tenu de placements de 20,5 MMDH effectués en mai 2024 et dont le remboursement n'intervient qu'en juin 2024.

### Dette intérieure

S'élevant à 733,6 MMDH, l'encours de la dette intérieure est en hausse de 4,2% par rapport à son niveau à fin décembre 2023. Ceci s'explique notamment par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 31,2 MMDH, résultant de souscriptions pour 78 MMDH et de remboursements pour 46,8 MMDH contre un recours au marché des adjudications pour un montant net de 34,2 MMDH un an auparavant, résultant de souscriptions pour 155,1 MMDH et de remboursements pour 120,9 MMDH.

Encours de la dette intérieure					
	2023	Souscrip	Rembour	2024	Var %
<b>Adjudications</b>	<b>699.382</b>	<b>77.994</b>	<b>46.762</b>	<b>730.614</b>	<b>4,5%</b>
13 semaines	406,8	1.400,0	906,8	900,0	
26 semaines	2.079,4	800,0	2.079,4	800,0	
52 semaines	30.609,4	501,4	11.805,6	19.305,2	
2 ans	94.803,5	20.903,5	14.474,6	101.232,4	
5 ans	130.792,5	12.766,1	9.484,0	134.074,6	
10 ans	152.831,9	13.565,5	3.090,3	163.307,1	
15 ans	154.900,1	8.445,2	0,0	163.345,3	
20 ans	89.422,0	9.362,3	4.920,9	93.863,4	
30 ans	43.536,8	10.249,5	0,0	53.786,3	
<b>Autres</b>	<b>4.677</b>	<b>3.244</b>	<b>4.981</b>	<b>2.940</b>	<b>-37,1%</b>
<b>Total</b>	<b>704.059</b>	<b>81.238</b>	<b>51.743</b>	<b>733.554</b>	<b>4,2%</b>



### Opérations de la gestion active de la dette intérieure

A fin mai 2024 et dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à des opérations d'échange de bons, en vue de réajuster le profil de la dette.

Ces opérations ont porté sur un montant global de 11,6 MMDH.

Maturités	Echanges	
	Remboursés	Emis
2 ans	2.781,4	0,0
5 ans	4.009,1	465,9
10 ans	3.090,3	1.968,8
15 ans	0,0	690,2
20 ans	1.743,4	139,1
30 ans	0,0	7.476,6
<b>Total</b>	<b>11.624,2</b>	<b>10.740,6</b>